



Paris, le 13 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Ordre appelle les pouvoirs publics à prendre en compte le malaise des kinésithérapeutes

En ce jour de forte mobilisation, le conseil national prend note de l'extrême malaise qui envahit les professionnels de santé, et dont il est pleinement conscient.

Les kinésithérapeutes cristallisent, quant à eux, toutes les difficultés qui entravent le bon déroulement des soins.

Leurs revenus sont parmi les plus faibles des professionnels de santé et les libéraux sont entraînés malgré eux dans une spirale perverse d'augmentation du nombre d'actes quotidiens quand de nombreux postes de kinésithérapeutes restent vacants à l'hôpital faute de salaire décent, et surtout d'une reconnaissance légitime.

Alors que les kinésithérapeutes effectuent des actes prescrits, le législateur veut les contraindre à s'installer dans des déserts médicaux où, faute de médecin, les patients ne pourront pas accéder à leurs soins.

Le manque de reconnaissance des kinésithérapeutes dans le parcours de soins génère des craintes bien normales quant à l'avenir des 84 000 professionnels qui se dévouent pourtant quotidiennement, sans compter, auprès de plus d'un million et demi de patients.

Les autorités publiques, pourtant alertées, notamment par l'Ordre, assistent passivement à une véritable « uberisation » des actes de soins, ce qui suscite un sentiment de révolte chez les kinésithérapeutes.

Ils constatent que leurs rôles propres et leurs missions sont pillés par d'autres professionnels. Ainsi, l'Etat se désengage et laisse ostéopathes, enseignants en activité physique adaptée et masseurs de bien-être - bien trop nombreux et sans débouché professionnel - agir en lieu et place des kinésithérapeutes, en favorisant leur prise en charge par les mutuelles complémentaires.

Alors que la profession de kinésithérapeute devrait être le pivot d'une politique de prévention ambitieuse visant à faire bouger les Français, elle n'est dans les faits jamais sollicitée par les autorités en première intention.

Cette situation dramatique de la profession explique la présence des kinésithérapeutes aujourd'hui aux côtés des médecins bien mieux considérés dans le paysage sanitaire français.

C'est pourquoi le conseil national rappelle que l'Etat doit mettre en œuvre une véritable reconnaissance du rôle des kinésithérapeutes dans la prise en charge des Français, dans leurs parcours de soins et également dans les grandes politiques de prévention, en s'appuyant sur leurs compétences, en valorisant leur formation de haut niveau par une juste rémunération et en garantissant aux usagers que la rééducation est une affaire de professionnels de santé.

La qualité des soins ne doit pas être bradée et le rôle de l'Ordre, qui ne milite pas, est en revanche d'alerter les autorités quand un point de tension excessif est dépassé, ce qui est le cas aujourd'hui.

